

RCS : LIMOGES Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00466 Numéro SIREN : 813 168 978 Nom ou dénomination : A.C.R

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2021 sous le numéro de dépôt 7827

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

N°15948*03

Désignation de l'entreprise Sas A.C.R.					Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise 7 RUE DU MAUPAS					87000 LIMOGES				
SIRET 81316897800019									
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12					Durée de l'exercice précédent * 12				
					Exercice N clos le 30/06/2021				
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilitisations corporelles *		028	4 826	030	298	4 529		
	Immobilitisations financières * (1)		040	18 025	042		18 025		
	Total I (5)		044	22 851	048	298	22 554		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	95 612	070		95 612		
		Autres* (3)	072	52	074		52		
	Valeurs mobilières de placement		080	150 000	082		150 000		
	Disponibilités		084	243 201	086		243 201		
	Charges constatées d'avance *		092	1 548	094		1 548		
	Total II		096	490 414	098		490 414		
	Total général (I + II)		110	513 265	112	298	512 967		
PASSIF							Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		5 000			
	Ecart de réévaluation			124					
	Réserve légale			126		500			
	Réserves réglementées *			130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132		39 798			
	Report à nouveau			134					
	Résultat de l'exercice			136		98 546			
	Provisions réglementées			140					
Total I			142		143 843				
Provisions pour risques et charges			Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		338			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		73 691			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 929)			172		262 429			
REVENUS	Produits constatés d'avance			174		32 666			
	Total III			176		369 124			
Total général (I + II + III)			180		512 967				
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copie Certifiée conforme à

l'original

J. O. NANTIN

Président

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise Sas A.C.R

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐Exercice N clos le
30/06/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210		
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires {	215	214		
		services *		217	218	978 239	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230	19		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	978 258	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	114 992	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes* (dont crédit-bail - mobilier - immobilier)				242	605 522	
	Impôts, taxes et versements assumés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)				244	2 579	
	Rémunérations du personnel*				250	93 834	
	Charges sociales (cf renvoi 380)				252	33 813	
	Dotations aux amortissements*				254	298	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	14
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	851 051	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	127 207	
Produits financiers (III) 280		2 829			294	50	
Charges financières (V)							
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306	31 441	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)					310	98 546	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2		312	98 546	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324	31 441		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986					ZFU - TE (44 octies et octies A) 987	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981					JEI (44 sexies A) 989		
ZRD (44 terdecies) 127					ZRR (44 quinquies) 138		
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies) 991					Investissements outre-mer 344		
ZFANG (44 quaterdecies) 345							
BUD (44 sexdecies) 992					Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993		
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641			
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	129 987	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col.2					370	129 987	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033-NOT-SD

certifié conforme
à l'original
S.A.S. d'Expertise Comptable
10 place Blandin - 87000 LIMOGES
Tél : 05 55 34 51 99 - Fax : 05 55 35 99 49

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise Sas A.C.RNéant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐Exercice N clos le
30/06/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210					
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214				
			services *		217	218				
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222			
	Production immobilisée*						224			
	Subventions d'exploitation reçues						226			
	Autres produits						230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	978 258			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234			
	Variation de stocks (marchandises)*						236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)					244			
	Rémunérations du personnel*						250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252			
	Dotations aux amortissements*						254			
	Dotations aux provisions						256			
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262			
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)						264	851 051			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	127 207			
Produits financiers (III) 280 2 829						280				
Charges financières (V)						294	50			
Produits exceptionnels (IV)						290				
Charges exceptionnelles (VI) {						300				
dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)						347				
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)						348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	31 441			
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	98 546			
B- RÉSULTAT FISCAL						312	98 546			
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316			
	Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318			
	Provisions non déductibles*						322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44 octies et octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989					
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345								
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit						346		
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)						655		
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)						643		
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)						645		
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)						647		
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)						648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art 39 decies E)						641		
Déductions exceptionnelles (Art 39 decies F)							990			
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)						649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	129 987	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356			
	Déficits antérieurs reportables *								360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	129 987	372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Coécrite G. Banno à l'original
O. NANTIN Président

SASU A.C.R
Au capital de 5 000 Euros
Siège social : 7 Rue De Maupas
87 000 LIMOGES
RCS N° 813 168 978 00019

-ooOoo-

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 14 SEPTEMBRE 2021

-ooOoo

L'an deux mille vingt et un,

Le 14 septembre à 19 heures,

Le soussigné, Monsieur MARTIN Olivier, associé unique de La SAS « A.C.R » s'est rendu au siège social.

Monsieur Martin, associé unique, a pris les décisions suivantes relatives à :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021
- Affectation des résultats
- Pouvoirs pour les formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2021, tels qu'ils lui sont présentés. Il donne quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le résultat, soit un bénéfice de 98 545,53 Euros de la manière suivante :

€ « Autres réserves » pour 98 545,53 €.

Après cette affectation, le poste « Autres Réserves » présente un solde créditeur de 138 312,98 Euros.

Cette décision est acceptée à l'unanimité.

Il est rappelé les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices :

2018/2019 : 128 572 euros

2020/2021 : 107 142 euros

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport de la gérance sur l'exercice clos au 30 juin 2021 en toutes ses parties et donne au gérant quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale n'a aucune convention visée par l'article L.223-19 du code du commerce à soumettre.

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique s'est versé une rémunération de 32 258.42€ au titre de la présidence de la société sur l'exercice.

L'associé unique décide d'établir une rémunération sur la base des rémunérations perçues au titre de l'exercice écoulé ainsi que d'une prime de bilan au 30 Juin 2021 provisionnée à 28617€ brut.

L'associé unique acte avoir été remboursé par la société d'un montant de 15 589.00€, montant correspondant aux indemnités kilométriques engagées par l'associé unique sur l'exercice clos.

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente assemblée pour effectuer tous dépôts, déclarations ou formalités partout où besoin sera.

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès verbal, signé par l'associé unique.

Mr MARTIN Olivier

Copie certifiée
Conforme à l'original

MARTIN
Président